

ATELIER CHANT CHORAL



Le vendredi de 15h30 à 16h30
À la Résidence Le Cèdre, 6, rue Jean Soulès
jusqu'à juin 2019, hors vacances scolaires

Le CCAS, en partenariat avec la Fédération nationale des Centres musicaux ruraux, vous propose une activité chant choral animée par un musicien spécialisé.

Grâce à cette activité, vous travaillerez votre mémoire, votre respiration et votre voix. Au-delà de ces séances, il sera proposé de manière facultative, des animations intergénérationnelles tout au long de l'année avec des enfants.

N'hésitez pas à venir faire un essai !

Inscriptions - Maison sociale – CCAS - 70, rue des Héros Nogentais - 01 48 71 52 40
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (fermé le jeudi matin) et de 13h15 à 17h30, 16h45 le vendredi

BIBLIOTHÈQUE CAVANNA

Projection - Rencontre : samedi 1^{er} décembre à 18h

De plus en plus en vie : les clés pour bien vieillir

Film documentaire réalisé par

Catherine Harnois et Jacques Méandre.

Projection suivie d'un débat avec les réalisateurs



Les prochains rendez-vous à l'@robase

Découverte d'Excel : samedi 8 décembre de 10h à 12h

Démarches administratives : vendredi 18 janvier de 10h à 12h

Les aroBASES : ateliers d'initiation : vendredi 21 décembre de 10h à 12h

Découverte de l'ordinateur, Internet, mail...

Permanence numérique : mardi de 15h à 17h, pour toutes et tous

Les bibliothécaires vous accompagnent dans vos défis numériques du quotidien.

Vous pouvez apporter vos ordinateurs portables.

Sur inscription auprès de la bibliothèque Cavanna – Salle @robase – 36 bd Gallieni

01 48 73 14 62

Club de lecture Les Bouquinades : jeudi 13 décembre à 14h30

Bibliothèque Cavanna - 36, boulevard Gallieni - 01 48 73 14 62

La lettre aux Seniors

n°39

Novembre 2018



Centre Communal d'Action Sociale

Nogent_{sur}marne

PLAN HIVERNAL

À l'approche de la période hivernale, il appartient aux maires de mettre en place un plan d'alerte et d'urgence pour les plus fragiles en cas de risque météorologique.

Peuvent être inscrites sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées.



Si vous répondez à ces critères et/ou que vous vous sentez isolé(e), fragilisé(e), vous pouvez vous inscrire sur le registre communal en complétant la **fiche d'inscription ci-jointe** et en nous la retournant dès que possible à la **Maison sociale - Centre Communal d'Action Sociale - 70, rue des Héros Nogentais - 94130 Nogent-sur-Marne**.

Vous pouvez également relayer cette information dans votre entourage.

En cas de déclenchement du Plan grand froid par le Préfet, entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 mars 2019, vous serez contacté(e) par téléphone par le

Centre Communal d'Action Sociale afin de s'assurer que vous ne rencontrez pas de problèmes particuliers liés au froid.

Fort du succès des appels de courtoisie mis en place durant la période estivale, le maire renouvelle ce dispositif complémentaire. Le CCAS pourra, si vous le souhaitez, vous appeler régulièrement dès que le grand froid se fera sentir et sans que le plan d'alerte préfectoral soit déclenché. **Ces appels de courtoisie** seront réalisés si vous complétez le paragraphe correspondant de la fiche d'inscription.

RÉSIDENCE LE CÈDRE - REPRIS DES ADMISSIONS

Le Cèdre est une Résidence autonomie. Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale. L'établissement non médicalisé propose des logements à titre de résidence principale. Sa principale mission est de répondre aux besoins des personnes de plus de 60 ans, autonomes et désireuses de vivre en collectivité.

La résidence garantit un cadre de vie confortable et sécurisé, favorisant la préservation de l'autonomie et la lutte contre l'isolement social.

Dossier à télécharger sur le site ville-nogentsurmarne.com/vivre-a-nogent/seniors/les-residences ou à retirer sur place.

Renseignements et inscriptions : Résidence Le Cèdre, 6 rue Jean Soulès
01 48 73 47 12 - lecedre@ville-nogentsurmarne.fr

TÉLÉASSISTANCE - ATTENTION AUX DÉMARCHAGES

Aucun agent de la Ville ou du CCAS ne fait de démarchage par téléphone pour un système de téléassistance.

Pour toute information ou demande concernant la téléassistance, il convient de contacter ou de se déplacer au CCAS.

Le dispositif Val'Ecoute est un service de Mondial assistance, subventionné par le Conseil départemental du Val-de-Marne, conçu pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Ce dispositif permet aux abonnés d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute toute l'année, 24h/24. Les prestations proposées comprennent une assistance sur déclenchement d'une alerte, en cas d'urgence ou pour la convivialité. L'installation est gratuite et le coût de l'abonnement est de 9,34 € par mois. (tarif en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018).

Demande à faire auprès du CCAS – 70, rue des Héros Nogentais – 01 48 71 52 40

RESTAURANT LE CÈDRE - REPAS À THÈME

Le restaurant de la Résidence Le Cèdre, accessible à tous les retraités et/ou personnes à partir de 60 ans, vous accueille tous les jours y compris les jours fériés, à partir de midi, dans une ambiance conviviale, seul(e) ou entre amis.

En décembre

Repas à thème « Alsace », **jeudi 6 décembre**

Fête des anniversaires du mois, **jeudi 27 décembre**



Consulter le site ville-nogentsurmarne.com/vivre-a-nogent/seniors/service-restauration/

Tarifs : de 4 à 9 € - En fonction des revenus, avec votre avis d'impôt 2018 sur les revenus 2017.

Renseignements et inscriptions (nombre de places limité) : Service restauration - Résidence Le Cèdre, 6 rue Jean Soulès – 01 48 73 47 12

REPAS DES SENIORS 2019 AU PAVILLON BALTARD

Le traditionnel repas des seniors nogentais, âgés de 65 ans et plus, aura lieu **le mardi 29 janvier 2019 à 12h30 au Pavillon Baltard**.

Les inscriptions auront lieu uniquement à la Maison sociale **du mercredi 2 au vendredi 11 janvier 2019 au plus tard, dans la limite des places disponibles**.

Un justificatif de domicile nogentais et une participation de 15 € (sous réserve de validation par le Conseil municipal du 10 décembre) par personne, payable au moment de l'inscription, seront à fournir obligatoirement.

Maison sociale / CCAS - 70, rue des Héros Nogentais – 01 48 71 52 40